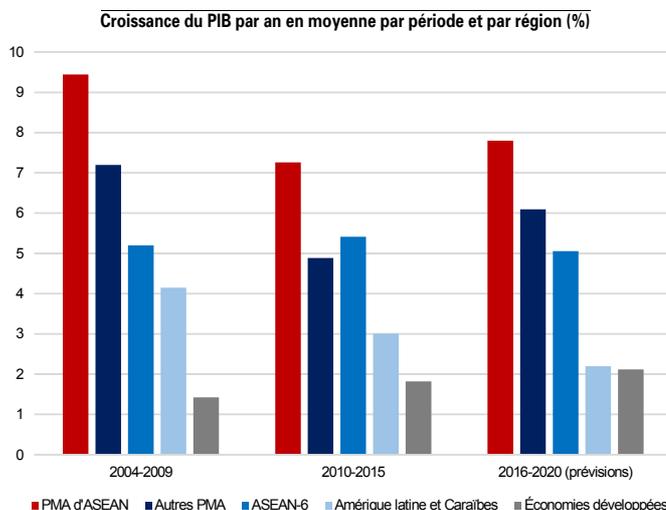


## Quelles sont les perspectives de rattrapage économique des pays les moins avancés d'Asie du Sud-Est ?

- Seuls huit des 48 pays les moins avancés (PMA) recensés par les Nations unies sont asiatiques : ils font donc figure d'exception à la fois parmi les PMA et en Asie. Trois d'entre eux sont situés dans la région du Grand Mékong (RGM), en Asie du Sud-Est : la Birmanie, le Cambodge et le Laos. La Banque mondiale les range parmi les pays qu'elle qualifie d'« Olympiens de la croissance » (pays dont le taux de croissance a été parmi les plus élevés durant ces 20 dernières années).
- Répondre à la question de savoir si les PMA d'ASEAN sont des PMA comme les autres permet de s'interroger sur la spécificité de leur trajectoire de croissance, d'identifier ses moteurs et d'évaluer leurs perspectives de développement. Une analyse comparative montre qu'ils seraient dans une situation plus favorable que les autres PMA pour sortir de cette catégorie tout en demeurant des économies pré-émergentes (cf. graphique ci-dessous). Ces trois PMA se démarquent de leurs pairs par la vigueur de leur croissance économique et la qualité de leur capital humain. Mais aussi par leur position géographique dans une région qui est un pôle mondial d'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) et qui est en outre mitoyenne de la Chine.
- L'écart persistant entre ces PMA et le Vietnam, économie pré-émergente de référence qui a attiré 7 % des IDE entrants en Asie du Sud-Est en 2014 (ces PMA à eux trois en ayant attiré 2,5 %), reflète surtout une insertion internationale différente. Les PMA d'ASEAN demeurent ruraux, spécialisés dans des produits à faible valeur ajoutée (filière textile pour le Cambodge, matières premières pour le Laos et la Birmanie), et leurs partenaires commerciaux sont peu nombreux. Alors que l'économie vietnamienne s'est diversifiée, réduisant ainsi sa dépendance aux exportations de matières premières tout en développant une offre industrielle compétitive.
- L'interdépendance économique et financière des PMA d'ASEAN avec la Chine s'est intensifiée depuis une décennie. Les échanges commerciaux ont quasiment quadruplé depuis 2010 et ont été multipliés par 18 depuis 2000. Le stock d'investissement chinois cumulé dans les trois PMA a atteint près de 12 Mds USD en 2014, soit 3 fois le niveau de 2010 et 150 fois celui de 2003. La Chine est aussi devenue une source essentielle de financement extérieur.
- La Birmanie, le Cambodge et le Laos sont donc en première ligne de l'expansion économique chinoise en Asie du Sud-Est. Ces PMA jouxtent également deux puissances économiques régionales, à savoir la Thaïlande et le Vietnam. Cette proximité ne signifie pas que leur rattrapage avec le club des « Tigres asiatiques » passe par une industrialisation et une internationalisation aussi avancées. Les pays de la région du Grand Mékong (RGM) doivent valoriser leurs avantages comparatifs.

ASEAN-6 : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour, Vietnam - PMA d'ASEAN : Birmanie, Cambodge, Laos

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* (octobre 2015), Fonds monétaire international (FMI), calculs des auteurs.



## 1. Les pays les moins avancés d'ASEAN se différencient des autres PMA

### 1.1 Les PMA d'ASEAN<sup>1</sup> se démarquent de leurs pairs à l'aune des critères des Nations unies...

En considérant les critères des Nations unies pour définir un pays moins avancé (cf. encadré 1), les PMA d'ASEAN ont un **revenu national brut moyen par habitant (RNB) nettement supérieur** à celui des PMA africains. Le Laos et la Birmanie ont ainsi les 3<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> les plus élevés des 48 PMA. Concernant le **capital humain**, si les défis restent

considérables dans ces trois pays, (exemples : taux de mortalité infantile, taux de scolarisation dans le secondaire), ils sont relativement mieux dotés que la majorité des PMA. Leur indice de vulnérabilité économique (IVE) est inférieur à celui observé pour la moyenne des PMA et, en outre, très proche du seuil d'exclusion du groupe (cf. encadré 1). Avec un indice de 33,7, la Birmanie se situe au 13<sup>ème</sup> rang des PMA les moins vulnérables (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Critères des Nations unies - Position des PMA d'ASEAN par rapport à leurs pairs

	RNB/habitant* (2014)	Indice du capital humain** (CDP 2015 Review)	Indice de vulnérabilité économique *** (CDP 2015 Review)
Birmanie	1 270	72,7	33,7
Cambodge	1 010	67,2	38,3
Laos	1 600	60,8	36,2
<b>Moyenne des PMA</b>	<b>1 219</b>	<b>51,4</b>	<b>41,4</b>
PMA africains, Haïti <sup>a</sup>	893	43,6	41,0
PMA asiatiques <sup>b</sup>	1 266	63,0	33,8
PMA insulaires <sup>c</sup>	2 653	73,9	52,0
Vietnam	1 890	88,5****	30,1****

a. PMA africains et Haïti : Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Togo, Ouganda, Tanzanie, Zambie.

b. PMA asiatiques : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Laos, Birmanie, Népal, Yémen.

c. PMA insulaires : Comores, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Îles Salomon, Timor oriental, Tuvalu, Vanuatu.

\*La Guinée équatoriale a été exclue en raison d'un RNB de 13 340 USD qui fait de ce pays une exception.

\*\*L'indice de capital humain est compris entre 0 (faible) et 100 (élevé).

\*\*\*L'indice de vulnérabilité économique est compris entre 0 et 100, plus l'indice est faible, moins le pays est vulnérable.

\*\*\*\* 2011, dernière année disponible.

Sources : CNUCED, Banque mondiale, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi).

### 1.2 ... Mais aussi par la rapidité de leur croissance et leur développement humain plus avancé

La croissance économique des PMA d'ASEAN est soutenue. Sur la période 2010-2015, quand les PMA enregistrent en moyenne un taux de 5,4 %, le PIB du Cambodge croît au rythme de 7,0 %, celui de la Birmanie de 7,3 % et

celui du Laos de 7,8 %. Ces pays font partie des 10 PMA affichant les taux de croissance les plus élevés. Parallèlement, la croissance du PIB par habitant est supérieure à celle observée en moyenne (3,1 %) sur la même période pour tous les PMA (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Croissance du PIB - Position des PMA d'ASEAN par rapport à leurs pairs

Taux de croissance Pays	PIB (% , glissement annuel)		PIB par habitant (% , ga)	
	2015	2010-2015	2015	2010-2015
Birmanie	8,5	7,3	7,6	6,4
Cambodge	7,0	7,0	5,4	5,3
Laos	7,5	7,8	5,5	3,8
<b>PMA</b>	<b>3,8</b>	<b>5,4</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>
PMA africains, Haïti	4,2	5,5	1,5	2,7
PMA asiatiques	3,2	5,3	1,8	3,8
PMA insulaires	3,2	5,0	0,4	2,1
Vietnam	6,5	6,0	5,4	4,9

Sources : CNUCED, Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2015), FMI, Calculs des auteurs, glissement annuel (ga).

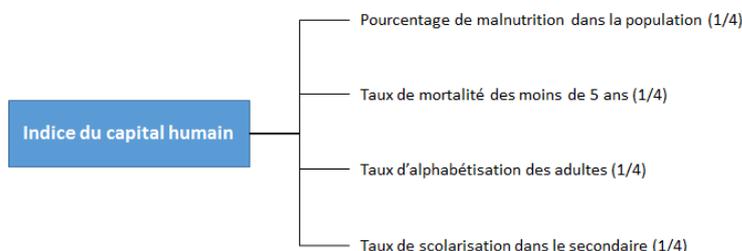
(1) Le Timor oriental n'est pas membre de l'ASEAN et il est dans la catégorie des PMA insulaires. L'économie timoraise est en outre quasi exclusivement dépendante de l'exploitation pétrolière. L'analyse comparative exclut donc ce pays.

## Encadré 1 : Quels sont les 48 pays les moins avancés recensés par les Nations unies ?

### 1. Quatre critères sont utilisés pour définir un PMA

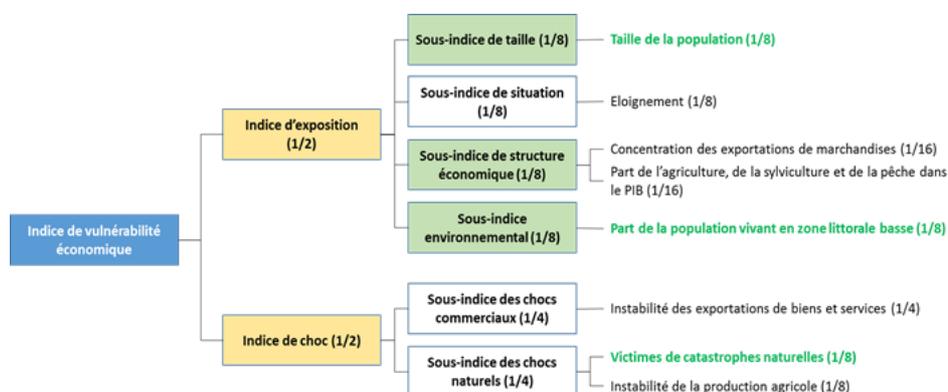
a) **Le critère du revenu par habitant**, basé sur une estimation moyenne du RNB par habitant effectuée sur trois ans. Le seuil de retrait (1 242 USD en mars 2015) est fixé à un niveau supérieur de 20 % au seuil d'inclusion (1 035 USD).

b) **Le critère du capital humain**, fondé sur un indice composite (de capital humain, ICH) pondérant 4 indicateurs. Le seuil de retrait est fixé à une valeur de 10 % supérieure à celle du seuil d'inclusion.



Les nombres entre parenthèses indiquent le coefficient de chaque variable dans l'ICH global.

c) **Le critère de la vulnérabilité économique**, reposant sur un indice composite (de vulnérabilité économique, IVE). L'IVE est depuis 2000 le troisième critère d'identification des PMA. L'IVE vise à refléter le risque que font peser les chocs extérieurs sur le développement d'un pays.



La couleur verte indique les éléments ayant été modifiés récemment (par rapport à l'IVE 2006/2009). Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient d'un élément ou d'un sous-indice de l'IVE.

d) **Le pays doit avoir une population inférieure à 75 millions d'habitants**

La taille de la population est comptabilisée dans le calcul de l'IVE et est une condition déterminante pour l'admissibilité d'un pays à la catégorie des PMA. En 1991, le Comité des politiques de développement des Nations unies a décidé que les pays dont la population est supérieure à 75 millions d'habitants ne peuvent prétendre à l'admissibilité. Ce seuil ne s'applique pas aux PMA admis avant 1991. La taille de la population n'est pas un critère pour le retrait de la liste.

### 2. Les conditions d'inclusion et d'exclusion de la catégorie des PMA

Différents seuils sont appliqués aux trois premiers critères pour déterminer quels pays doivent être ajoutés ou exclus. **Un pays remplit les conditions requises pour être recensé comme PMA** s'il satisfait aux seuils prévus à cet effet pour les trois critères et si sa population n'excède pas 75 millions d'habitants. Mais cette éligibilité a priori doit être acceptée par son gouvernement. **Un pays remplit les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA** s'il satisfait aux seuils définis pour au moins deux critères sur trois lors d'au moins deux examens consécutifs de la liste. Un pays est retiré de la liste trois ans après que l'Assemblée générale des Nations unies ait reconnu son éligibilité à l'exclusion. Par exemple, **un pays satisfaisant aux critères en 2015 et en 2018 ne sortira pas de la liste des PMA avant 2021**. En outre, si le RNB par habitant d'un PMA atteint au moins le double du seuil requis pour sortir de la catégorie, ce pays peut être rayé de la liste quels que soient ses résultats concernant les deux autres critères.

### 3. Les mesures de solidarité internationale en faveur des PMA

Les handicaps structurels qui caractérisent les PMA motivent un effort ciblé de la communauté internationale. Ses deux volets principaux sont la politique commerciale (accès préférentiel de leurs exportations aux marchés, traitement spécial et différencié à l'Organisation mondiale du commerce, assistance technique visant à renforcer leurs capacités de négociation commerciale) et l'aide publique au développement (réaffirmation en mai 2011 de l'engagement des pays donateurs d'affecter aux PMA un montant d'aide bilatérale équivalent à 0,15-0,20 % de leur RNB, dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 ; engagement réitéré en décembre 2014 par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et en juillet 2015 dans le Programme d'action d'Addis Abeba pour le financement du développement durable).

Sources : CNUCED (2015), *The Least Developed Countries Report 2015 : Transforming Rural Economies* ; Guillaumont P. (2015, version révisée), "Measuring Structural Vulnerability to Allocate Development Assistance and Adaptation Resources", document de travail n°68, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi).

**Les PMA d'ASEAN affichent un niveau de développement globalement plus élevé**, avec des indices de développement humain (IDH<sup>2</sup>) supérieurs à la moyenne des PMA (0,47). Le Cambodge (0,58) est classé 136<sup>ème</sup>, le Laos (0,57) 139<sup>ème</sup> et la Birmanie (0,52) 150<sup>ème</sup>. L'indice multidimensionnel de pauvreté non monétaire (IPM<sup>3</sup>) range le Laos et le Cambodge parmi les 15 meilleurs indices des pays PMA. Les populations des PMA d'ASEAN sont plutôt mieux éduquées, affichant un taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) parmi les plus élevés des PMA.

### 1.3 Les PMA d'ASEAN ne le seront-ils plus à l'horizon 2020 ?

Les PMA d'Asie du Sud-Est ont la particularité d'être situés dans une zone où l'intégration régionale va croissante, à l'exemple de l'entrée en vigueur de la Communauté économique de l'ASEAN le 31 décembre 2015. Par ailleurs, la région du Grand Mékong (RGM) est à proximité des frontières du Bangladesh, de la Chine ou encore de l'Inde, c'est-à-dire au cœur d'une région rassemblant près de 50 % de la population mondiale<sup>4</sup> et aux marchés de taille considérable. Cette dynamique régionale est un atout qui tire la croissance

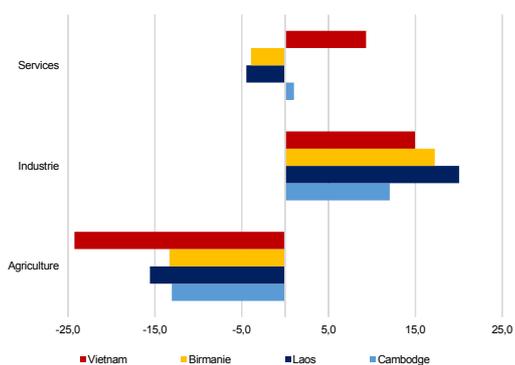
de ces PMA et contribue à leurs perspectives de sortie de la catégorie des pays les moins avancés. **Ces pays ont d'ailleurs annoncé leur intention d'en être exclus dès le début de la décennie 2020.** L'objectif est certes ambitieux mais ils ont attiré en 2014 près de 15 % du montant total des entrées d'IDE dans les PMA et sont ceux qui en attirent le plus (7,4 % pour le Cambodge, 4,1 % pour la Birmanie et 3,1 % pour le Laos)<sup>5</sup>.

Les dernières projections disponibles d'un possible retrait de la liste des PMA, conformément aux critères utilisés et à la procédure en vigueur aux Nations unies (cf. encadré 1), signalent que **la Birmanie, le Cambodge, et le Laos pourraient être admissibles au retrait de la liste dès la prochaine réévaluation en 2018** (préalable à leur perte effective du statut de PMA en 2021)<sup>6</sup>. Mais leur exclusion d'une catégorie normative visant à inciter les pays riches à un effort particulier de solidarité internationale ne signifierait pas qu'ils aient alors, nécessairement, franchi une étape clef dans la transformation de leur appareil productif et l'internationalisation de leurs économies<sup>7</sup>.

## 2. Les PMA d'ASEAN sont-ils dans le sillage de l'internationalisation « vertueuse » du Vietnam ?

### 2.1 Richesse et diversification de l'appareil productif : une longueur d'avance pour le Vietnam

Graphique 1 : variation de la part des secteurs dans la valeur ajoutée, 1980-2013



Sources : CNUCED, calculs des auteurs.

Si la trajectoire des PMA d'ASEAN, pays qui ont connu les rythmes de croissance parmi les plus élevés au monde<sup>8</sup>,

semble suivre celle du Vietnam, ce dernier se démarque par la transformation de ses structures de production. Entre 1980 et 2013, le pays a nettement réduit la taille de son secteur agricole au profit de l'industrie et des services, (cf. graphique 1). Si le poids du secteur agricole dans la valeur ajoutée a aussi diminué dans les PMA du Grand Mékong quoique moins fortement, la part de l'emploi agricole reste majoritaire au Laos (plus de 70 % de l'emploi total) et en Birmanie (près de 60 %). Ceci s'accompagne d'une faible productivité du secteur agricole de ces économies.

### 2.2 L'appareil exportateur des PMA d'ASEAN reste concentré sur des produits à faible valeur ajoutée et encore peu diversifiés, comparé à celui du Vietnam

Les mesures de diversification portent aussi sur les échanges commerciaux, les exportations correspondant au secteur du système productif soumis à la concurrence internationale<sup>9</sup>. Si la part des PMA dans le commerce mondial a doublé sur la dernière décennie, elle reste très faible autour de 1 %<sup>10</sup> et concentrée sur un nombre restreint de produits souvent à faible valeur ajoutée dont l'effet d'entraînement sur

(2) Indicateur composite combinant l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction (durée moyenne de scolarisation et taux d'alphabétisation), et le PIB par habitant.

(3) L'IPM mesure les privations non monétaires cumulées et subies simultanément par une personne.

(4) ASEAN, Chine, Inde, Bangladesh.

(5) Sur la période 2011-2014, le Cambodge est au 6<sup>ème</sup> rang des PMA attirant le plus d'IDE. La Birmanie occupe la 12<sup>ème</sup> place.

(6) United Nations ESCAP (2015), *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report*, pp. 45-49. Pour mémoire, entre 1991 et 2014, seuls le Botswana (1994), le Cap Vert (2007), les Maldives (2011), et Samoa (2014) sont sortis de la liste.

(7) Pour une analyse des seuils d'éligibilité à l'aide publique au développement en termes de RNB par habitant : Kenny C. (2014), *The Strange and Curious Grip of Country Income Status on Otherwise Smart and Decent People*, Center for Global Development.

(8) La Birmanie, le Cambodge et le Laos ont enregistré des taux de croissance annuels moyens sur la période 2000-2015 de 9,7 %, 7,8 % et 7,3 % respectivement (6,5 % pour le Vietnam).

(9) Papageorgiou C., Spatafora N. et Wang K. (2015), "Diversification, Growth, and Volatility in Asia", dans *Frontier and Developing Asia: The Next Generation of Emerging Markets*, pp. 59-79.

(10) Les exportations de marchandises cumulées des trois PMA d'ASEAN représentent 0,13 % des exportations mondiales -0,8 % pour le Vietnam en 2014.

la croissance est souvent considéré comme insuffisant. Or la diversification de l'appareil exportateur, qui se manifeste soit par le nombre de partenaires commerciaux, soit à l'échelle du produit échangé, contribue au développement économique<sup>11</sup>.

### 2.2.1 La faible diversification des partenaires commerciaux des PMA d'ASEAN

Les **PMA d'ASEAN sont dépendants d'un petit nombre de marchés pour l'essentiel de leur revenu d'exportations**, renforçant leur vulnérabilité en cas de choc chez l'un de leurs partenaires. Entre 2005 et 2014, les PMA d'ASEAN ont réduit leur exposition aux marchés des pays développés. Si cette tendance permet une plus grande diversification géographique au Cambodge, surexposé aux fluctuations de la demande des économies développées (76 % des exportations totales), elle renforce la dépendance régionale du Laos et de la Birmanie envers l'Asie (respectivement 87 % et 93 % des exportations). Les **deux premiers clients des PMA d'ASEAN attirent, en outre, la majorité de leurs exportations**. Au Cambodge, les États-Unis et l'Union européenne (UE) – avec laquelle le pays bénéficie des préférences commerciales de l'initiative « Tout sauf les armes » – comptent pour 60 % des exportations. La Chine et la Thaïlande, à eux deux, représentent plus de 80 % des exportations laotiennes et birmanes. Par comparaison, moins de 40 % des exportations vietnamiennes sont à destination de leurs deux premiers marchés que sont les États-Unis et l'UE<sup>12</sup>.

### 2.2.2 La diversification des produits d'exportations : expériences hétérogènes des PMA d'ASEAN, progression de la diversification et montée en gamme au Vietnam

En une décennie, l'appareil exportateur du Cambodge s'est légèrement diversifié : la filière textile représente moins de 70 % des exportations en 2014 contre plus de 80 % en 2005. Les exportations birmanes et laotiennes demeurent concentrées dans les produits à faible valeur ajoutée (matières premières et produits alimentaires). Le **Vietnam, en revanche, est parvenu à accroître plus rapidement la part de ses exportations de biens manufacturés,**

**machines et matériels de transports** à plus de 70 % des exportations totales en 2014, contre 50 % en 2005. Cette diversification des exportations s'est faite en faveur des biens à haute technologie et à compétences élevées<sup>13</sup> qui représentent désormais 26 % des exportations de biens manufacturés (6 % en 2005).

Les autres indicateurs (indice de concentration des exportations<sup>14</sup>, indice de complexité économique<sup>15</sup>) confirment ce diagnostic en illustrant l'écart de **développement industriel entre les trois PMA et le Vietnam**. Ce dernier met en œuvre une stratégie d'internationalisation de son économie basée sur la promotion des exportations et l'accueil des IDE favorisant la sophistication croissante de l'appareil exportateur. Le Vietnam illustre une expérience de diversification économique réussie, reposant sur des effets cumulés et « vertueux » de taille (marché de plus de 90 millions d'habitants<sup>16</sup>), d'agglomération et d'apprentissage ainsi que sur la mise en place de zones économiques spéciales performantes. L'environnement vietnamien paraît plus propice à une diversification de l'économie que celui des PMA d'ASEAN.

### 2.3 Les PMA d'ASEAN ne disposent pas d'un État aussi favorable au développement que le Vietnam

Les facteurs institutionnels (aide financière et gouvernance), les politiques industrielles et commerciales (ouverture internationale, politique d'intégration régionale) et d'autres facteurs structurels tels que l'innovation, le capital humain et les infrastructures figurent parmi les déterminants qui expliquent le degré de diversification des économies à faible revenu<sup>17</sup>.

- En termes de **gouvernance, l'écart entre les PMA d'ASEAN et le Vietnam est marqué**. L'Etat vietnamien, en dépit de carences persistantes, s'avère relativement plus efficace dans un contexte de grande stabilité politique. Ceci lui a sans doute permis de mieux valoriser les montants d'aide publique au développement (APD) sur la période 2000-2014 ; ils sont plus élevés en valeur absolue au Vietnam, mais leur part relative en pourcentage du PIB est significativement plus élevée au Laos et au Cambodge<sup>18</sup>.

(11) Les travaux d'Imbs et Wacziarg (2003) ont montré qu'un accroissement de la diversification des exportations est positivement corrélé au PIB par habitant jusqu'à un certain seuil de développement (RNB de 22 000 USD). Hausmann et al. (2007) démontrent eux que les pays dotés d'un panier d'exportations plus sophistiqué affichent des rythmes de croissance plus rapides : Imbs J. et Wacziarg R. (2003), "Stages of diversification", *American Economic Review*, 93 (1) : 63-86 ; Hausmann R., Hwang J. et Rodrik D. (2007), "What you export matters", *Journal of Economic Growth*, 12 : 1-25.

(12) Ces chiffres sont calculés à partir de la base de données de la CNUCED (extraite le 5 février 2016).

(13) Électronique et télécommunication notamment. Samsung a transféré une grande partie de sa production de téléphones mobiles de la Chine vers le Vietnam où il a investi depuis 2011 plus de 11 Mds USD. Outre les conditions fiscales avantageuses et la localisation d'usines à proximité d'aéroports, le coût salarial est estimé à 145 USD par mois à Hanoi contre 456 USD à Pékin, (source : CEPPI). Samsung représente plus du quart des exportations totales et 95 % de celles de téléphonie du pays.

(14) L'indice de concentration, aussi appelé indice de Herfindahl-Hirschmann, mesure le degré de concentration des marchés.

(15) L'indice de complexité économique, développé par Hausmann et Hidalgo (2009) et calculé par l'Observatoire de la complexité économique (MIT) pour 128 pays, synthétise l'information sur l'ubiquité et la diversification. L'ubiquité d'un produit est mesurée par le nombre de pays qui produisent le même produit tandis que la diversification d'une économie est étroitement liée à celle de ses capacités productives. Elle se définit donc comme la capacité de produire des biens différents.

(16) Contre 7 millions d'habitants au Laos, 15 millions au Cambodge et 51 millions en Birmanie.

(17) Nations unies (2013), *Diversification and Sophistication as a Lever for the Structural Transformation of North African Economies*, *Commission économique pour l'Afrique* ; Banque mondiale (2015), "Low-Income Countries: Graduation, Recent Developments, and Prospects", *Perspectives économiques mondiales*, pp. 40-46.

(18) Sur la période 2000-2014, l'APD représente en moyenne par an 10 % et 8 % du PIB au Laos et au Cambodge respectivement contre 3 % du PIB en moyenne par an au Vietnam. Les montants cumulés d'APD s'élèvent sur la même période à 40 Mds USD au Vietnam, 9 Mds USD en Birmanie et au Cambodge, et 5 Mds au Laos.

- **Le Vietnam affiche une ouverture commerciale<sup>19</sup> plus élevée** et estimée à 81 % (61 % pour le Cambodge, 22 % pour le Laos et la Birmanie). Son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce en 2007, sa participation au Partenariat transpacifique, les engagements souscrits dans le cadre de la Communauté économique de l'ASEAN instaurée le 31 décembre 2015, ou encore la signature de la déclaration de clôture de négociation de l'accord de libre-échange avec l'UE fin 2015 approfondissent son insertion économique internationale.
- Le Vietnam dispose aussi d'une longueur d'avance en termes d'innovation<sup>20</sup> et se distingue par un capital humain de meilleure qualité. **Le passage à un secteur manufacturier de milieu de gamme a été facilité par la qualité de l'enseignement primaire** et l'amélioration de l'éducation secondaire et tertiaire. En vingt ans à peine, le Vietnam est parvenu à augmenter d'environ 50 % le nombre moyen d'années de scolarité de la main d'œuvre.

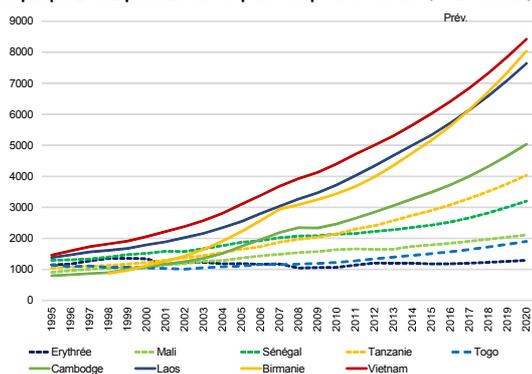
## Encadré 2 : La diversité des trajectoires de rattrapage économique dans la région du Grand Mékong (RGM)

Les « Olympiens de la croissance » sont définis, par la Banque mondiale, comme étant des pays dont le **taux de croissance du PIB par habitant a été parmi les 40 les plus rapides de l'économie mondiale pendant 20 années consécutives**. À l'aune de ce critère, le Cambodge, le Laos et aussi le Vietnam font partie de ce club qui inclut le Bhoutan, la Chine, l'Inde, le Mozambique, et l'Ouganda. La conséquence directe de la croissance rapide et durable du PIB des PMA d'ASEAN est le fait stylisé illustré par le premier graphique : **le Laos, la Birmanie et dans une moindre mesure le Cambodge se démarquent par une forte progression de leur PIB par habitant, comparée à celle d'autres PMA à population équivalente**.

Leur trajectoire impressionnante sur la période 1995-2015 et les prévisions favorables à l'horizon 2020, ne doivent pas occulter l'écart de développement constaté avec le Vietnam. **Cet écart ne résulte pas uniquement du décollage plus tardif des PMA du Grand Mékong**. Il s'explique aussi par des modalités d'internationalisation, des perspectives d'industrialisation et des choix de politique économique différents. **Le scénario le plus probable serait celui d'une diversité des trajectoires**. Le second graphique permet de constater le fait stylisé suivant : les trois PMA d'ASEAN réduisent relativement plus l'écart de PIB par habitant entre 2000 et 2015 que les pays de l'ASEAN-4\* (les PMA étant plus pauvres au départ, leur taux de croissance est plus élevé : mécanisme de convergence stricte).

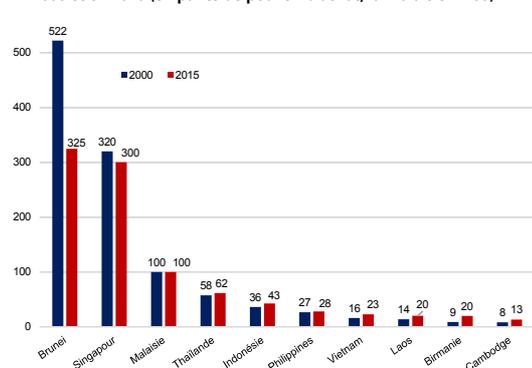
Le choix de la Malaisie comme point de référence pour calculer les écarts de PIB par habitant est cohérent avec les résultats de la littérature empirique sur l'existence de **clubs de convergence en Asie**, c'est-à-dire qu'à long terme les pays ou des sous-groupes de pays tendent vers un PIB par habitant déterminé par leurs caractéristiques propres et non par celles des pays économiquement les plus avancés (mécanisme de **convergence conditionnelle**). Le pays le plus riche de l'ASEAN-4 fournit donc un point de comparaison plus pertinent que Singapour ou qu'un indice calculé à partir du PIB moyen par habitant de l'ASEAN-4, compte tenu de la disparité de richesse au sein de l'ASEAN. Comme le rappelle Robert Barro dans une réflexion récente sur les perspectives de rattrapage de la Chine : « déduire du fait que les (pays) pauvres tendent à croître plus vite que les (pays) riches est une diminution consécutive de la dispersion ou de l'inégalité (des PIB par habitant) est une vue de l'esprit ». Les différences de trajectoire entre les trois PMA confirment le caractère idiosyncratique de leurs perspectives de développement : des facteurs comme la géographie ou les institutions les différencient les uns des autres.

Graphique 2 : PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (USD courant)



Sources : Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2015), FMI, calculs des auteurs  
 Note : les PMA d'ASEAN sont comparés à des PMA où la population est de taille similaire. Le Cambodge est comparé au Mali et au Sénégal, le Laos à l'Erythrée, et la Birmanie à la Tanzanie. Le Vietnam apparaît sur le graphique en tant qu'économie frontière de référence : à noter qu'il n'a jamais été admis dans la catégorie des PMA.

Graphique 3 : écarts de PIB par habitant des 10 pays membres de l'ASEAN en 2000 et en 2015 (en parité de pouvoir d'achat, la Malaisie = 100)



Sources : Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2015), FMI, calculs des auteurs.

\*ASEAN-4 : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande.

Sources : Barro, R. (2016), *Economic Growth and Convergence, Applied Especially to China*, NBER Working Paper Series N° 21872, p. 9 ; Zhai, F. (éd.) (2009), *From Growth to Convergence. Asia's Next Two Decades*, ADB-Palgrave Macmillan, pp 5-13 ; Jones, C. I. (2015), *The Facts of Economic Growth*, NBER Working Paper Series N° 21142, pp. 36-45.

(19) (Exportations + importations) / 2 \* PIB.

(20) Le Vietnam se classe au 52<sup>ème</sup> rang sur les 141 économies recensées par l'indice global de l'innovation en 2015. Le Cambodge et la Birmanie se classent respectivement aux 91<sup>ème</sup> et 138<sup>ème</sup> places. Le Laos ne figure pas dans ce classement.

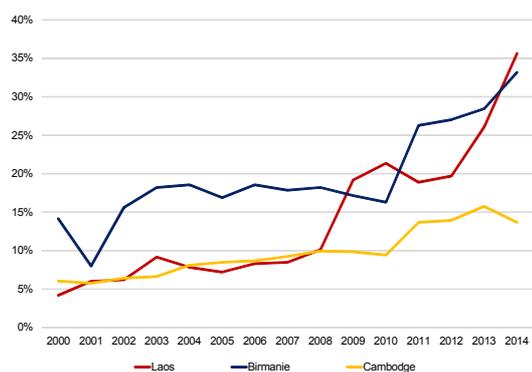
### 3. L'interdépendance économique et financière s'intensifie entre les PMA d'ASEAN et la Chine

#### 3.1 Les liens commerciaux avec la Chine se renforcent rapidement

La part chinoise dans les importations et les exportations des PMA d'ASEAN est plus importante que celle observée pour les autres pays de l'ASEAN à revenu plus élevé qui ont, eux, des partenaires commerciaux plus diversifiés. Les échanges entre la Chine et les trois PMA ont atteint 14,4 Mds USD en 2014 (9 Mds USD avec la Birmanie, 3,3 Mds USD avec le Cambodge et 2,1 Mds USD avec le Laos<sup>21</sup>), soit une multiplication par près de 4 depuis 2010 (contre un doublement avec le reste du monde) et par 18 depuis 2000 (par 7 avec le reste du monde).

La suspension des sanctions avec les États-Unis et l'Europe pourrait éroder la position de la Chine en **Birmanie**, mais elle est son premier partenaire avec plus de 30 % des échanges commerciaux en 2014. L'interdépendance se renforce fortement au Laos, la Chine comptant pour plus de 35 % des échanges : ce dernier est le pays le plus dépendant du marché chinois en Asie du Sud-Est. Le **Cambodge est une exception** : la majorité de ses exportations est destinée aux économies avancées (cf. section 2.2.1). La part de la Chine dans les échanges commerciaux cambodgiens a néanmoins atteint 15 % en 2014 (cf. graphique 4).

Graphique 4 : poids de la Chine dans les échanges commerciaux (%)



Sources : CNUCED, source nationale via CEIC (Birmanie), calculs des auteurs.

Les échanges commerciaux entre les PMA d'ASEAN et la Chine ont des caractéristiques similaires. Les PMA exportent principalement des ressources naturelles (produits alimentaires, bois, jade, gaz naturel, énergie électrique, caoutchouc) et des vêtements (pour le Cambodge). Les importations depuis la Chine sont concentrées dans les articles manufacturés, à savoir les machines et les matériels de transport ainsi que des intrants textiles pour le Cambodge.

Cette spécialisation des échanges bilatéraux se traduit pour les PMA d'ASEAN par un déficit commercial grandissant avec la Chine : il s'est creusé de 500 M USD en 2000 à 3,1 Mds USD en 2014. Ce déficit est particulièrement marqué au Cambodge ainsi qu'en Birmanie. Une interrogation en découle sur les perspectives de montée en gamme et de sophistication des appareils exportateurs de ces PMA, compte tenu du poids et de la nature de leurs échanges commerciaux avec la Chine.

En plus des flux commerciaux, les flux touristiques s'accroissent. Les Chinois sont de plus en plus nombreux à voyager à l'étranger (+20 % par an sur la période 2010-2014<sup>22</sup>). Ils sont désormais une source importante de revenus financiers, particulièrement au Laos et au Cambodge où ils représentent désormais 10 % et 12 % des arrivées de touristes contre 4 % en 2005.

#### 3.2 Les investissements et les financements chinois ont récemment pris de l'ampleur

Si les investissements chinois à l'étranger ont augmenté rapidement ces dernières années, l'ASEAN représente moins de 6 % du stock d'investissements chinois dans le monde<sup>23</sup> et les PMA d'ASEAN 1,3 %. Néanmoins, la Chine figure parmi les premiers investisseurs<sup>24</sup> de ces trois pays, le stock d'investissement ayant atteint 11,6 Mds USD en 2014<sup>25</sup>, soit un montant multiplié par 3 depuis 2010 et par 150 depuis 2003. Pour ces économies, ce stock est important notamment au Laos suivi du Cambodge et de la Birmanie, comptant pour 38 %, 19 % et 6 % du PIB respectivement.

Les premiers investissements chinois dans les PMA d'ASEAN datent de 2008-2009. Depuis, les investissements se multiplient et sont concentrés dans l'exploitation des ressources naturelles et le textile au Cambodge. Mais ils portent de manière croissante sur le développement des infrastructures, l'immobilier et les services (construction de casinos, centres commerciaux et hôtels au Laos par exemple). Les entreprises chinoises se positionnent sur de nombreux contrats et beaucoup de petits entrepreneurs s'implantent en parallèle dans ces pays. L'investissement chinois devient ainsi une composante importante et structurante de leur développement économique.

La Chine fournit aussi une aide (prêts concessionnels ou pas, assistance technique, dons) qui croît rapidement : elle est désormais le créancier bilatéral le plus important au Cambodge (représentant 62 % de la dette extérieure bilatérale), le second créancier en Birmanie après le Japon et l'un des premiers au Laos avec la Thaïlande<sup>26</sup>. Cette montée en puissance dans les PMA d'ASEAN illustre le fait que plus de

(21) Ces chiffres sont à prendre avec précaution. Dans cette note, ils proviennent des sources nationales pour la Birmanie (via la base de données CEIC) et de la CNUCED pour le Laos et le Cambodge. Les statistiques des investissements proviennent du ministère du Commerce chinois (via CEIC). Les sources nationales et la base de données de *The Heritage Foundation* ont été néanmoins utiles pour expliquer la ventilation sectorielle de ces investissements. Les auteurs remercient les Services économiques de Rangoun, de Phnom Penh et l'Antenne de Vientiane pour les informations précieuses qu'ils leur ont fournies.

(22) *China National Tourism Administration* (via CEIC).

(23) Selon le ministère du Commerce chinois (via CEIC). D'après *The Heritage Foundation*, ce chiffre atteindrait 8 %.

(24) Les chiffres diffèrent selon les sources mais le pays est le premier investisseur en Birmanie (devant la Thaïlande) et au Laos (devant la Thaïlande et le Vietnam). Au Cambodge, la Chine représenterait le tiers du stock d'IDE (source : *The Council for the Development of Cambodia*).

(25) 4,5 Mds USD au Laos, 3,9 Mds USD en Birmanie et 3,2 Mds USD au Cambodge.

(26) Rapports au titre de l'Article IV du FMI sur le Cambodge (2015), le Laos (2014) et la Birmanie (2015).

la moitié de l'aide chinoise serait allouée aux PMA à l'échelle mondiale<sup>27</sup>.

### 3.3 L'interdépendance économique et financière avec la Chine est toutefois inégale

Les PMA d'ASEAN sont en première ligne de l'expansion chinoise en Asie du Sud-Est<sup>28</sup>. La sinisation des zones frontalières au Laos et en Birmanie, qui partagent une frontière commune d'une longueur totale de 2 500 km environ avec la seconde économie mondiale, en est la manifestation la plus visible. Le poids grandissant de la Chine dans la RGM est illustré désormais par la **présence d'une nombreuse diaspora, l'utilisation courante du renminbi et la réalisation de projets d'infrastructure de taille critique**. En outre, la Chine (par la province du Yunnan et la région autonome Zhuang du Guangxi) est partie prenante de l'initiative de coopération régionale dans le Grand Mékong lancée en 1992 et soutenue par la Banque asiatique de développement.

La montée en puissance commerciale et financière de la Chine est toutefois survenue alors que le décollage économique du Cambodge et du Laos était déjà engagé. La normalisation des relations de la Birmanie avec la communauté internationale et la reprise consécutive des activités des institutions multilatérales de développement ont relancé son développement économique, mais depuis 2012-2013 seulement. Ce décalage temporel entre les trois PMA,

comme l'existence ou pas de frontière commune, explique que leur interdépendance respective avec la Chine soit différente. Le déséquilibre des pouvoirs de négociation bilatéraux, qui caractérise déjà leurs relations avec la Thaïlande et le Vietnam, est amplifié avec la Chine à l'exemple de son rôle clef dans l'exploitation des ressources naturelles en Birmanie et au Laos<sup>29</sup>. La réunion inaugurale à Hainan, le 23 mars 2016, de l'initiative chinoise de Coopération Lancang Mékong (pour la première fois la Chine était présente à des discussions sur la gestion du bassin du fleuve Mékong) démontre à nouveau à quel point la coopération impliquant les PMA d'ASEAN est stratégique pour Pékin. La déclaration finale de cette réunion fait d'ailleurs référence à la mobilisation de la Banque asiatique de développement pour les infrastructures (créée à l'initiative de la Chine), dont les activités ont officiellement commencé depuis mi-janvier 2016.

L'approfondissement de l'intégration économique régionale dans la RGM est susceptible de bénéficier aux PMA d'ASEAN, par exemple via les gains procurés par la diminution du coût des échanges commerciaux et la facilitation des investissements ou en contribuant à atténuer la vulnérabilité extérieure des économies nationales<sup>30</sup>. Mais ces impacts positifs présupposent la mise en œuvre de politiques de coopération idoines qui prennent en compte les intérêts des trois PMA, le cas échéant sous l'égide du renforcement des relations économiques et financières avec la Chine.

**Jérôme DESTOMBES, Pauline QUINEBECHE**

- (27) Snell S. (2015), *China's Development Finance: Outbound, Inbound, and Future Trends in Financial Statecraft*, U.S.-China Economic and Security Commission, *Staff Research Report*, p. 20.
- (28) Salidjanova N. et Koch-Weser I. (2015), *China's Economic Ties with ASEAN: A Country-by-Country Analysis*, U.S.-China Economic and Security Commission, *Staff Research Report*, pp. 31-38.
- (29) Joint Development Research Center of the State Council and Chatham House report (2016), *Navigating the New Normal. China and Global Resource Governance*, pp. 46, 67-68.
- (30) Asian Development Bank Institute (2014), *ASEAN 2030. Toward a Borderless Economic Community*, pp. 54-79 ; Hugon P. (2014), « L'intégration régionale peut-elle réduire la vulnérabilité ? », Ferdi.

#### Éditeur :

Ministère des Finances  
et des Comptes publics  
et Ministère de l'Économie  
et de l'Industrie et du Numérique

Direction générale du Trésor  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

#### Directeur de la Publication :

Michel Houdebine

#### Rédacteur en chef :

Jean-Philippe Vincent  
(01 44 87 18 51)  
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

#### Mise en page :

Maryse Dos Santos  
ISSN 1777-8050  
eISSN 2417-9620

## Derniers numéros parus

#### Juillet 2016

n°172. L'investissement privé est-il trop faible en Allemagne ?  
Laure Baquero

#### Juin 2016

n°171. Concurrence sociale des travailleurs détachés en France : fausses évidences et réalités  
Marine Cheuvreux, Rémy Mathieu

#### Mai 2016

n°170. Comment expliquer la faiblesse de la productivité en Italie ?  
Hela Mrabet

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-eco>

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.